

25.—Pensions en cours au 31 mars 1921 et leur montant annuel.

PENSIONS AUX FAMILLES DES SOLDATS DÉCÉDÉS.

Bénéficiaires.	Nombre.	Montant annuel.
Parents pensionnés—		\$
Veuves.....	9,595	7,005,057
Mères.....	6,449	2,528,577
Pères.....	2,010	567,829
Grands-parents.....	46	18,023
Enfants.....	16,953	2,592,389
Orphelins.....	1,003	312,941
Frères et sœurs.....	177	28,688
Frères et sœurs orphelins.....	12	3,602
Total.....	36,245	13,057,086

PENSIONS AUX MILITAIRES INVALIDÉS.

Rangs et grades.	Pen- sionnés.	Femmes.	Enfants.	Ascen- dants.	Mères.	Pères.	Montant.
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	\$
Soldats.....	40,187	20,739	28,818	8	162	8	14,820,738
Sergents.....	4,195	2,598	3,876	2	—	1	1,431,065
Sergents-majors.....	137	93	139	—	—	1	54,884
Adjudants.....	69	59	94	—	—	—	31,130
Lieutenants.....	1,547	689	707	1	—	1	449,074
Capitaines.....	739	437	556	—	—	—	292,251
Majors.....	327	208	525	—	—	—	141,712
Lieutenant-colonels.....	109	64	87	—	—	—	57,230
Colonels.....	9	5	9	—	—	—	8,225
Généraux de brigade.....	8	3	3	—	—	—	8,328
	47,327	24,895	34,814	11	162	11	17,294,637

372 allocations spéciales pour serviteurs des grands mutilés..... 128,628

Total des pensions annuelles aux invalides..... 17,423,265

Total des pensions aux familles des soldats décédés..... 13,057,086

Grand total des pensions annuelles..... \$30,480,351

Assurance sur la vie des soldats démobilisés.—Une loi de 1920 (10-11 Georges V, chap. 54), organisa un système d'assurance sur la vie, à primes très modérées, en faveur des soldats démobilisés, que leur état de santé faisait rejeter par les compagnies ordinaires. Le lecteur en trouvera les détails et les modalités dans l'annuaire de 1920, pages 39-41. Une loi subséquente (12-13 Georges V, chap. 42), étendit jusqu'au premier septembre 1923 le délai accordé aux ex-militaires pour bénéficier de ces dispositions. Les postulants, pensionnés ou non, dont la vie est extrêmement précaire et qui ont des parents à leur charge, ne peuvent être assurés que jusqu'au premier janvier 1923. Jusqu'au 31 décembre 1921, il a été reçu 7,980 demandes d'assurance, les polices émises garantissaient une somme totale de \$19,589 500 et les primes reçues atteignirent \$352,769; jusqu'à la même date on a reçu 180 réclamations après décès, se totalisant par \$645,000.